

*** GCAS ***

GROUPE DE CONCERTATION EN ADAPTATION SCOLAIRE

**COMPTE RENDU
de la rencontre tenue le**

11 avril 2008, à Montréal

Personnes présentes :

M^{me} Marie-Claude Alvarez, SCFP (FTQ)
M. Serge Baillargeon, FCSQ
M^{me} Danielle Beaulieu, FEESP (CSN)
M^{me} Annie Beaupré, MELS
M^{me} Pauline Beaupré, CREPUQ
M^{me} Diane Benoit, FPPE
M. Pierre Bergevin, MELS
M^{me} Manon Bernard, FSE
M^{me} Lise Bibaud, ADOC
M^{me} Monique Chemarin, AQETA
M^{me} Thérèse Colin, AQRIPH
M. Yves Cossette, FCPQ
M. Olivier Dolbec, APEQ
M^{me} Lorraine Doucet, AQIS
M. Yvan Gauthier, ADIGECS
M^{me} Pauline Ladouceur, FSE
M^{me} Lucie Laferrière, ADGCSAQ
M^{me} Line Laplante, AQETA
M^{me} Carole Lindsay, ACSAQ
M^{me} Nicole Milord, FQDE
M^{me} Liette Picard, MELS
M^{me} Johanne Quévillon, FPSS (CSQ)
M^{me} France Saint-Onge, AQPDE
M^{me} Chloé Serradori, COPHAN
M^{me} Diane Shank, MELS-DPP
M. Jean-Louis Tousignant, ACSQ
M^{me} Diane Veillette, OPHQ

Personnes absentes :

M^{me} Marie-Hélène Bolduc, COPHAN
M^{me} Micheline Genest, MSSS
M^{me} Lise Ouellet, FCPQ

1. Ouverture de la rencontre

M. Pierre Bergevin souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne la présence de M^{me} Pauline Beaupré, qui remplace M. Robert Doré de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), de M. Yvan Gauthier, en remplacement de M. Camil Turmel, de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS), de M^{me} Marie-Josée Alvarez du Syndicat canadien de la fonction publique et celle de M^{me} Johanne Quévillon de la Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est adopté tel quel.

Par ailleurs il est demandé de revenir, lors d'une rencontre ultérieure, sur l'Avis du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *Rendre compte des connaissances acquises par l'élève : prendre appui sur les acteurs de l'école pour répondre aux besoins d'information des parents de leur communauté*, qui a été publié en mars 2008.

On demande également si le moment de l'annonce du plan d'action EHDAA a été déterminé. M. Bergevin mentionne que la Ministre doit d'abord participer à l'étude des crédits qui se tiendra au cours des prochaines semaines. Le plan d'action sera rendu public par la suite.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 13 mars 2008

Le compte rendu est adopté après y avoir apporté les corrections suivantes :

- ✓ Première page, retirer le G du sigle AQRIPH
- ✓ Page 2, point 3, changer 13 mars 2008 pour 3 décembre 2007

En suivi au compte rendu, on fait remarquer que l'offre du milieu associatif pour collaborer à la mise en œuvre de certaines mesures du plan d'action EHDAA, notamment la révision des composantes de formation initiale des enseignants et la formation aux comités consultatifs des services aux EHDAA, n'est pas visible. M^{me} Annie Beaupré précise que cette offre est comprise dans le libellé du premier paragraphe de la page 5 : *Quelques personnes offrent leur contribution pour l'actualisation de certaines mesures.*

4. Rapport de l'UQAM sur l'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire – Commentaires des membres du GCAS

M. Bergevin remercie les membres du GCAS d'avoir respecté le statut de confidentialité du rapport depuis la rencontre du 13 mars dernier. Il précise que suite à la rencontre d'aujourd'hui, un rapport sera fait à la Ministre, qui conviendra de la suite à donner.

Il est convenu que les personnes désirant transmettre leurs commentaires par écrit devront les faire suivre par courriel à Annie Beaupré, d'ici le 18 avril en fin de journée.

En résumé, les commentaires sont les suivants :

Les membres du GCAS sont en accord avec la plupart des recommandations formulées, mais ils y apportent des nuances ou des précisions. Ils souhaitent attirer l'attention sur les éléments suivants :

- la majorité des recommandations étant destinées aux directions d'école et aux enseignants, les membres insistent sur le fait que l'application des orientations en adaptation scolaire doit être une **responsabilité de tous les acteurs**, incluant les parents. Ils demandent donc à ce que le Ministère tienne compte des rôles et des responsabilités de tous les intervenants, notamment au regard des éléments suivants :
 - le **perfectionnement, la formation continue et le temps pour la concertation** sont des besoins qui concernent l'ensemble des intervenants. On insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier le personnel professionnel et le personnel de soutien qui œuvrent auprès des EHDAA, dont les conditions de travail ne favorisent pas toujours la formation continue et la concertation;
 - le **plan d'intervention** occupe une place prépondérante dans la concertation et l'organisation des services aux EHDAA. Outre la direction d'école qui est responsable de voir à son élaboration, il est important de préciser que tous les intervenants concernés doivent y participer et que tous doivent se soucier de son suivi et de son évaluation;
- il est essentiel d'assurer le **suivi** de la situation concernant l'organisation des services aux EHDAA et, en ce sens, une **évaluation** formelle des services offerts devrait être prévue annuellement. Par ailleurs, des outils pour réaliser cette évaluation devraient être mis à la disposition des commissions scolaires et un mécanisme précis de **reddition de comptes** devrait être instauré;
- concernant les **conditions pour faciliter l'intégration en classe ordinaire** des EHDAA, certains membres rappellent que cette intégration ne doit pas se faire à n'importe quel prix. La décision doit être prise en fonction de l'évaluation des besoins et des capacités de l'élève et de l'analyse des contraintes et des atteintes possibles aux droits des autres élèves. De plus, des services d'appui doivent être organisés. Les lignes directrices à venir sur cette question seront aidantes à cet égard mais il sera important de ne pas prévoir d'encadrements uniformes pour l'ensemble du Québec afin de tenir compte des différentes réalités des milieux;
- enfin, on recommande de faire une réflexion sur le rôle et la composition du **conseil d'établissement** et du **comité consultatif des services aux EHDAA**, qui soulèvent certaines insatisfactions en provenance des parents. À titre d'exemple, les parents souhaitent qu'un siège à l'intention d'un parent d'EHDAA soit prévu dans la composition du conseil d'établissement. De plus, suite à la création du comité paritaire prévu à la convention collective du personnel

enseignant, les parents demandent qu'une réflexion concernant le comité consultatif des services aux EHDAA soit réalisée étant donné que ces deux comités ont notamment pour fonction de faire des recommandations à la commission scolaire sur la répartition des ressources financières aux EHDAA dans les écoles.

Par ailleurs, les membres soulignent que d'autres volets importants, demeurés sous silence, auraient dû faire l'objet de recommandations par les chercheurs. Ainsi, ils demandent au Ministère de tenir également compte des questions suivantes :

- la **formation initiale** de toutes les catégories de personnel, qui devrait prévoir davantage de composantes en lien avec l'intervention auprès des EHDAA;
- l'importance d'un meilleur **arrimage avec le réseau de la santé et des services sociaux**;
- les **transitions** entre les ordres d'enseignement et entre l'école et la vie active, qui constituent souvent un grand défi pour les élèves handicapés ou en difficulté;
- les conditions favorisant la réussite et la **qualification** des EHDAA;
- la nécessité d'**augmenter les ressources** professionnelles et de soutien;
- la situation des EHDAA en **services de garde** scolaire;
- les problématiques engendrées par la situation des milieux plus vulnérables, notamment les **milieux défavorisés**;
- les élèves issus des **communautés culturelles** et qui présentent des besoins particuliers.

M. Bergevin termine en rappelant que ces commentaires seront transmis à la ministre. Il précise également que les membres seront informés par courriel du moment où le rapport sera rendu public par la Ministre, possiblement lors de l'annonce du plan d'action EHDAA.

5. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été prévu à l'ordre du jour.

8. Prochaines rencontres

La prochaine rencontre est prévue le 19 juin 2008, à Montréal.